

montré purent profiter d'un travail plus que séculaire, accompli par Cluny.

Comme tous les travaux récents de M. le Prof. Schreiber, celui-ci marque un appoint important pour l'étude de l'histoire prémontrée au douzième siècle. Nous le signalons volontiers à l'attention de quiconque s'intéresse au premier siècle de notre histoire, tout particulièrement à qui veut étudier l'origine de notre ministère paroissial.

Em. VALVEKENS, o. Praem.

* * *

Pl. F. LEFÈVRE, o. Praem., *L'Organisation ecclésiastique de la ville de Bruxelles au Moyen-Age*. Ouvrage couronné par l'Académie Royale de Belgique. Publié dans le « Recueil de Travaux d'Histoire et de Philologie » de l'université de Louvain, série III, fasc. 11. 8°. 302 pp. Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1942.

Cette importante étude ne s'adresse pas en premier lieu au lecteur prémontré. L'origine, l'organisation et les multiples aspects de la vie dans une ancienne paroisse doivent cependant intéresser tous nos confrères. A ce moment, nous ne disposons encore d'aucune étude de véritable valeur sur l'origine du service paroissial chez les Prémontrés. Un important domaine de notre activité apostolique nous est encore inconnu, ou à peu près. Nous ne pouvons donc que nous féliciter en voyant la publication d'études fouillées comme celle-ci. On peut y apprendre, de première main, quelles furent l'origine, la croissance et l'organisation d'un centre paroissial important de l'ancien Brabant. S'occupant depuis des années des archives de la collegiale de Sainte-Gudule à Bruxelles, l'auteur fut en mesure de connaître à fond le sujet. Il traite successivement — je copie le titre des chapitres — de la paroisse primitive de Bruxelles, du clergé de la collégiale, des instituts ecclésiastiques secondaires, du temporel du clergé bruxellois, de la juridiction ecclésiastique, du service religieux des fidèles, du rôle du clergé dans l'enseignement et la bienfaisance, de l'état social du clergé bruxellois à la fin du Moyen-Age. On voit, à cette seule nomenclature, combien le contenu de cette étude est touffu, varié et abondant. Tout prémontré, voulant connaître à fond l'origine du service paroissial de notre Ordre en Brabant, ne pourra se passer de cette étude. A notre connaissance,

aucune de nos abbayes ne dut pourvoir au service paroissial d'un centre important comme Bruxelles. Nous avons toutefois des paroisses urbaines en Flandre et en Brabant. Cette étude sur l'organisation paroissiale de Bruxelles aidera par conséquent à mieux connaître l'organisation ancienne de certaines paroisses prémontrées.

Au cours de son exposé, l'auteur cite plusieurs interventions d'autorités prémontrées dans les affaires paroissiales de Bruxelles. Ainsi, lors d'un différend entre les chanoines du grand et du petit chapitre à Sainte-Gudule, l'abbé de Saint-Michel d'Anvers, Olard Teirlinck, fut nommé arbitre par le Pape Martin V (7 février 1423). En 1241, l'abbé de Diligem fut arbitre entre le chapitre de Sainte-Gudule et la prévôté de Saint-Jacques sur Coudenberg. En 1472, les abbés de Diligem et de Grimbergen furent constitués, par bulle pontificale, défenseurs de l'église de Saint-Nicolas contre les empiètements du grand Chapitre de Sainte-Gudule (pp. 73, 86 et 145). Pareils mandats ou pareilles interventions n'offrent cependant que peu d'intérêt pour l'histoire interne de notre Ordre.

Mais, nous désirons appeler l'attention particulière de nos lecteurs sur un parallèle entre l'église de Sainte-Gudule, paroisse primitive de Bruxelles, et l'église Notre-Dame d'Anvers (pp. 31-32). A Anvers, comme on le sait, l'église Notre-Dame reçut l'héritage de l'église Saint-Michel, à l'époque où celle-ci fut donnée à Saint Norbert pour y établir une abbaye prémontrée.

Cette cession, écrit l'auteur, fut consignée dans trois actes successifs. Le premier, daté de 1124, est la transaction même. Le prévôt Hidolphe et les huit chanoines du chapitre anversoïis rappellent qu'ils ont fait venir Saint Norbert à Anvers pour y combattre l'hérésie de Tanchelm; ils lui abandonnent leur église et une partie du domaine; eux-mêmes vont se fixer à Notre-Dame. L'église Saint-Michel perd son caractère paroissial, qui passe à Notre-Dame en même temps que le collège capitulaire. Mais, de sa dignité primitive, l'église de Saint-Michel conserve des vestiges notables. Deux fois l'an, à Pâques et à la Pentecôte, on pourra y administrer le baptême. Pendant tout le reste de l'année, le monopole du curé de Notre-Dame restera intact. Latitude est donnée aux religieux établis à Saint-Michel d'administrer la pénitence et l'extrême-onction ainsi que de célébrer les funérailles. Les offrandes faites par les mourants, les legs post mortem seront partagés également entre les deux églises. Les donations faites en d'autres circonstances restent intégralement acquises à celle des églises qui en est bénéficiaire. L'évêque

de Cambrai, Burchard, approuva cet accord durant la même année 1124.

Onze ans plus tard, l'évêque Liétard règle à nouveau le statut des deux églises. Il restreint de façon notable les latitudes concédées jadis aux prémontrés. A propos de funérailles, il sera entendu que tous les droits restent acquis au chapitre, sauf le cas où un paroissien de Notre-Dame aurait revêtu les livrées de Prémontré à l'heure de son trépas, et ce avec l'autorisation préalable du pléban de Notre-Dame. Dans ce cas seul, les religieux pourront célébrer les obsèques. La faculté d'administrer la pénitence et l'extrême-onction aux mourants sera strictement réservée au pléban du chapitre, à moins qu'il ne s'agisse de gens qui ont revêtu l'habit religieux. On en demeure aux stipulations primitives en ce qui concerne le baptême.

On voit que ces précisions sont particulièrement intéressantes. Elles illustrent de façon fort éloquente les vues qu'avait Saint Norbert sur le ministère paroissial direct.

Somme toute, ce bel ouvrage, tout en n'étant point écrit pour le lecteur prémontré, intéressera celui-ci au plus haut point.

L'ouvrage fut couronné par l'Académie royale de Belgique. Aucun autre éloge n'est nécessaire.

Em. VALVEKENS, o. Praem.



Jac. VAN GINNEKEN, S. J., *Geert Groote's Levensbeeld naar de oudste Gegevens bewerkt*. Verhandelingen der Nederlandsche Akademie van Wetenschappen, afdeling Letterkunde, Nieuwe Reeks, deel XLVII, n^o 2. 8^o. 391 blz. Noord-Hollandsche Uitgeversmaatschappij, Amsterdam, 1942.

In dit uitgebreide en conscientieuze werk wordt allereerst de Oude Vita van Geert Groote gereconstitueerd. Ze werd geschreven door een ooggetuige, die zeker Groote's beste vriend, Joan Cele, is geweest. Aan de hand der oude Vita heeft schrijver hoofdzakelijk mededeeling willen doen van de uiterlijk waarneembare feiten van Groote's levensgeschiedenis. Maar, met het vorderen van den arbeid, heeft hij ook innerlijke elementen uit Groote's levenstaak en ervaring laten meespreken, op de eerste plaats uit de boeken, waarvan Groote de auteur zou zijn. Men weet, dat Prof. van Ginneken Groote houdt voor auteur der *Imitatio Christi*. Het hoeft derhalve wel niet gezegd, dat de Moderne Devotie grondig en gedetailleerd wordt besproken.